

Le 1^{er} décembre 2025

Au conseil d'administration de l'ODEADOM de novembre 2025, l'identification de grands chantiers pour les Outre-mer agricoles

Le conseil d'administration de novembre de l'ODEADOM a permis des débats nourris quant aux grandes questions posées aujourd'hui aux filières agricoles ultramarines, notamment l'anticipation des débats sur le futur du programme POSEI et l'adaptation ultramarine des conférences de souveraineté alimentaire lancées par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire.

Ce conseil d'administration organisé sur deux jours au mois de novembre, avec une participation toujours très forte des représentants venus de tous les départements ultramarins, est l'occasion, au-delà du suivi des actes de gestion et du budget de l'ODEADOM, d'ouvrir des débats sur les orientations économiques pour les filières agricoles de la France océanique. Cela correspond aux attentes exprimées dans le cadre du contrat d'objectif 2024-2028 de l'ODEADOM qui a appelé à un renforcement dans les enceintes de l'office, des concertations sur les questions majeures pour l'avenir des filières.

Trois sujets structurants ont ainsi été abordés :

- L'évolution des outils d'appui européens à la politique agricole ultramarine. Les administrateurs ont exprimé une grande préoccupation quant à la disparition du programme POSEI proposé par la Commission européenne. Les projets de perspectives financière européenne et la nouvelle architecture touchant le secteur agricole seraient extrêmement dommageables. Une concertation propre aux Outre-mer sur ce sujet a été proposée en vue de préparer les négociations qui s'ouvrent.
- La préparation des conférences de souveraineté alimentaire, avec une adaptation indispensable pour les Outre-mer de l'exercice lancé par la ministre de l'Agriculture, de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire dans le cadre de la Loi d'Orientation pour la Souveraineté Alimentaire et le Renouvellement des Générations en Agriculture (LOSARGA). Des programmes territoriaux de souveraineté alimentaire ont été initiés Outre-mer dès 2023 sur lesquels il s'agit de capitaliser et qu'il est nécessaire de réactualiser dans les prochaines semaines. Cette priorité donnée à la souveraineté alimentaire et agricole est majeure Outre-mer et appelle à des approches et des solutions différenciées, à la fois par rapport à l'Hexagone mais également territoire par territoire tout en partageant la vision filière stratégique pour leur développement
- La volonté exprimée par tous les administrateurs d'une consolidation et d'un développement des missions de l'ODEADOM dans le cadre des réflexions engagées par le Gouvernement relatives à la réforme de l'Etat et de ses opérateurs, au regard de son efficience et de sa capacité à concerter l'ensemble des filières et des territoires ultra-marins.

Au titre des échanges dans ce conseil, ont également pu être partagés les travaux de l'observatoire de l'économie agricole des Outre-mer de l'ODEADOM et des services statistiques du ministère de l'agriculture, notamment ceux relatifs aux concours publics à l'agriculture française avec un focus sur les soutiens publics à l'agriculture ultramarine et ceux relatifs aux comptes régionaux de l'agriculture élaborés dans le cadre de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation.

S'agissant de la vie de l'office, les administrateurs ont pris acte des activités importantes de l'ODEADOM pour l'année écoulée, et des projets exposés pour l'année 2026. Ils ont adopté un budget rectificatif de l'année 2025 et le projet de budget pour l'année 2026 dans un cadre de réduction de moyens, l'office participant aux économies budgétaires s'appliquant à l'ensemble des administrations publiques. Pour 2026, la réduction de subvention et d'effectifs de l'ODEADOM imposera une gestion contrainte, qui appellera à des sélections ou priorisations d'actions parmi celles qui avaient été appelées dans le cadre du contrat d'objectif 2024-2028 signé l'an passé et qui pourrait amener à des révisions de ces objectifs dès 2026.

Le conseil a également été informé de la continuité de participation en 2026 de l'ODEADOM au salon international de l'agriculture, dans un cadre un peu modifié en raison des travaux de Paris expo Porte de Versailles. Le président du SIA, Jérôme Despey, a expliqué les contraintes de l'organisation 2026 et les opportunités offertes. Pour les Outre-mer, leur présence sera désormais inscrite au cœur du pavillon des Régions de France, au hall 7. Les Outre-mer seront également mis à l'honneur à travers la désignation de la vache égypte du Salon issue de Martinique, opération fortement soutenue par l'ODEADOM et le ministère des Outre-mer.

Le prochain conseil d'administration de l'ODEADOM se réunira comme habituellement la veille de l'ouverture du SIA 2026, permettant à tous les administrateurs d'y participer activement.